

Compte rendu du Conseil Municipal du 19 mars 2010

Mr Le Maire fait part du courrier adressée par Mr et Mme Biargues Alexandre de la rue du Pont qui suggèrent la mise en valeur du « rocher de la Gardelle » par un débroussaillage des parcelles environnantes et qui félicite par ailleurs la Municipalité pour les aménagements judicieux et la mise en valeur du Village. Mr Le Maire précise que la Commune assure l'entretien du Chemin communal d'accès au Rocher de la Gardelle mais qu'il est impossible d'intervenir sur les terrains faisant partis du domaine privé.

Vote du Compte administratif 2009 et Budget Primitif 2010 :

Commune

Monsieur SAMPER, 1^{er} adjoint, présente au Conseil Municipal le Compte administratif de la Commune reflet des dépenses et recettes réelles de l'exercice 2009.

En section de fonctionnement

Dépenses réalisées : 541 201.03
Recettes réalisées : 767 929.60 €

En section d'investissement

Dépenses réalisées : 247 868.54 €
Recettes réalisées : 308 230.07 €

Il présente ensuite le projet de Budget primitif :

En équilibre sans variation des taux d'imposition à la section de fonctionnement à la somme de 902 342.31 € et en section d'investissement à la somme de 646 973 €. Y sont inscrits les programmes de restauration de la crypte, voirie communale, aménagement carrefour RD97/167, médiathèque : aménagement du Bâtiment et équipements intérieurs (mobilier et Livres), aménagement camping, Pont de Tabust, enfouissement des réseaux aériens à Vinnac et l'éclairage public, restauration de la sonorisation de la Ville, achat tondeuse autotractée polyvalente pour l'entretien du stade, du camping et des espaces verts.

Budget annexe de l'assainissement :

Monsieur SAMPER, 1^{er} adjoint, présente au Conseil Municipal le Compte administratif de l'assainissement reflet des dépenses et recettes réelles de l'exercice 2009.

En section de fonctionnement

Dépenses réalisées : 47 653.57
Recettes réalisées : 61 398.73 €

En section d'investissement

Dépenses réalisées : 71 996.00 €
Recettes réalisées : 46 724.27 €

Il présente ensuite le projet de Budget primitif :

En équilibre à la section de fonctionnement à la somme de 79 627.87 € et à la section d'investissement à la somme de 1 882 451.69 €.

En ce qui concerne la section de fonctionnement, tant que les négociations en cours avec DEXIA n'aboutissent pas, il convient de prévoir le remboursement de la 1^{ère} annuité du prêt du montant d'1 million d'Euros d'un montant de 53 072 €. à verser le 1^{er} décembre 2010.

Du fait de cette dépense et pour obtenir l'équilibre de cette section, il est nécessaire de majorer la redevance assainissement part variable de 0.25 € soit 1 € à ompter du 1^{er} juillet 2010 et de procéder au versement par la commune d'une subvention de 21 491.54 €.

L'ensemble de ces documents sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Commission Environnement

Assainissement

Dysfonctionnement du Poste de refoulement

Monsieur Senejean fait le point sur la réunion du 4 mars 2010 qui a eu lieu à Montpellier dans les locaux de BNB Ingénierie – expert de la Commune avec l'ensemble des intervenants, des experts et des assurances. Un accord préliminaire a été signé entre tous les intervenants sur les procédés de réparation du Poste existant et l'indemnisation du préjudice causée à la Commune.

Un protocole concernant les travaux de remise en état estimé à 20 977.60 € HT et un protocole concernant les indemnités à verser à la Commune d'un montant 22 096.49 € circulent actuellement entre tous les intervenants, ils devraient être signés sous 8 à 10 jours pour être soumis à la signature de la Municipalité après examen par Maître Meneau, avocat de la Commune.

Voirie

Monsieur Dijols fait état des travaux entrepris sur la Commune :

- rue du Pont : l'enrochement et la mise en place des bordures de trottoir sont en voie de finition par l'entreprise JF PRADALIER et donne satisfaction. Le goudronnage sera effectué en même temps que celui de l'Allée du 19 mars.
- Carmarans : les travaux d'enrochement permettant l'élargissement du Chemin bas sont en cours de réalisation par l'entreprise EGTP.
- Chemin de la Paracolte : Monsieur Alaux fait le point sur l'aménagement de marches d'escalier par les agents communaux afin de faciliter la circulation piétonne entre le Barry et la Rue du Pont. Ce sentier aura une fréquentation plus importante du fait de l'édition du guide de visite touristique des lieux caractéristiques du Bourg d'Estaing.

Mr Le Maire tient à féliciter l'initiative de Mr Boyer Didier agent technique pour la pose d'un banc et d'un garde corps.

Eclairage Public

Les travaux concernant l'Allée du 19 mars sont terminés et ceux de Vinnac sont en voie de finition.

Questions diverses

Bijoux d'ESTAING

Mr Sénéjean fait état de la décision de la Cour d'Appel de Montpellier concernant l'affaire des Bijoux d'Estaing.

Dans ces attendus la Cour infirme partiellement le jugement rendu par le TGI de Rodez le 21/11/2008 et statuant à nouveau dit que le contrat de bail commercial signé entre la commune d'Estaing et La SARL Bijoux d'Estaing est résilié aux torts partagés des parties.

- **Condamne** la Commune d'Estaing à payer à la SARL les Bijoux d'Estaing une provision de 17 500 € alors que dans le jugement du TGI de Rodez la Commune devait verser une provision de 35 000 € plus 3 000 € au titre de l'article 700 du code de procédure civile.

- **renvoie** l'affaire devant le TGI de Rodez pour l'exécution de la mesure d'expertise et l'évaluation du préjudice subi.

La première audience entre Mr Unal, expert désigné par le TGI, et les avocats des deux parties aura lieu le 27/04/2010.

Projet de columbarium

Mr Le Maire donne connaissance au Conseil du courrier adressé par Mme Vayrou-Hemmerich pour l'implantation d'un columbarium au cimetière d'Estaing.

Le Conseil en prend acte et demande qu'une étude soit faite.

Cet édifice pourrait être construit au lieu de la concession Galtier rétrocédée à la Commune par Mr Marcel Rucheton.

Tourisme

Colloque sur le vitrail

Jean Dijols informe le Conseil sur les démarches actuellement entreprises par Marguerite Salles, Directrice de l'Office de Tourisme pour l'organisation d'un colloque avec des maîtres verriers suite à l'exposition de Claude Baillon qui a eu lieu en 2009. Celui-ci se déroulerait les 18-19-20 juin 2010 à Estaing. Des informations plus détaillées seront communiquées ultérieurement.